L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 23 numéro 21, 30 mai 2008



Photo : Nicolas Bussières

« Le méga-malade imaginaire ». Voilà le titre de la pièce de théâtre annuelle que douze jeunes de l'école Allain St-Cyr ont présenté au musée septentrional Prince-de-Galles, le 22 mai. Le public qui fut nombreux à s'être déplacé a ainsi pu se divertir devant les déboires de la pauvre tante Agnès (interprétée par Amber O'Reilly), confinée à une chaise roulante.

Budget territorial

Rien pour la phase 2 de l'école Allain St-Cyr

La CSF est déçue de voir que le nouveau projet d'agrandissement à l'école francophone a été reporté au-delà de l'année 2010-2011.

Nicolas Bussières

C'est avec une immense déception que la Commission scolaire francophone (CSF) a appris, la semaine dernière, qu'aucune somme d'argent n'est prévue dans le budget territorial 2008-2009 pour la phase 2 de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr.

Même s'ils ne se faisaient pas d'illusion, les commissaires de la CSF ont espéré jusqu'à la toute fin que ce projet, incluant notamment l'aménagement d'un gymnase et trois salles de classe supplémentaires dans la seule école francophone de Yellowknife, se retrouve dans le budget délivré par le premier ministre et ministre des Finances, Floyd Roland, le 22 mai dernier.

Au total, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a réservé la somme de 25 millions $ pour la construction, l'agrandissement et la rénovation d'écoles partout sur le territoire pour l'année 2008-2009. À Yellowknife, c'est l'école St. Joseph qui retire la plus belle part du gâteau avec un montant de 3,5 millions $ dans la prochaine année pour la rénovation de l'établissement en plus d'une autre somme de 17,75 millions $ pour l'année 2009-2010.

Bien que pas le moindre sou soit consacré pour la phase 2 de l'école Allain St-Cyr en 2008-2009, la CSF peut néanmoins se consoler un peu en voyant que des montants d'argent sont prévus pour les années subséquentes, soit 12 000 $ en 2009-2010 et 1,3 million $ en 2010-2011. Mais encore là, il s'agit de sommes nettement insuffisantes, prévient le président de la CSF, André Légaré.

En fait, l'essentiel du montant (près de 14 millions $) pour mener à terme le projet de phase 2 a été reporté aux années ultérieures selon les documents d'information du ministère des Finances, un indicateur qui démontre que le gouvernement territorial n'est pas pressé d'aller de l'avant avec ce projet, se désole M. Légaré.

« On voit que le gouvernement perçoit la phase 2 à long terme, c'est-à-dire au-delà de l'année 2010-2011, et ce n'est pas le genre de chose qui nous plaît, bien au contraire », a confié le président de la CSF.

Il reconnaît que la présence de sommes d'argent pour la phase 2 dans les prévisions budgétaires futures constitue une bonne nouvelle en soi dans l'optique que le GTNO admet qu'il y a un besoin à l'école St-Cyr, contrairement à l'école Boréale qui est complètement ignorée dans le budget, mais l'absence d'échéanciers demeure inacceptable pour les autorités de la CSF.

« On voudrait couper le ruban autour de 2010 en ce qui a trait à la phase 2 avec un gymnase instauré. Il faudrait que les investissements de 1,3 million $ commencent dès 2008-2009 et que le 13-14 millions $ qu'il mentionne soit en

Budget Suite en page 2

Budget

Suite de la une

2009-2010. S'il y avait ce genre de décalage, là on pourrait avoir un certain confort », a soutenu M. Légaré.

Encore le fédéral

Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Jackson Lafferty, a déclaré que le gouvernement n'avait pas relégué le projet de phase 2 de l'école francophone aux oubliettes. Il signale que le GTNO ne peut agir seul dans ce dossier et rejette une part de responsabilité sur son homologue fédéral.

« Nous sommes très intéressés d'aller de l'avant, mais nous attendons toujours l'engagement du gouvernement fédéral pour aller de l'avant avec la phase 2. C'est là que nous sommes en ce moment », s'est défendu en coulisse le ministre, dans les instants suivant le dévoilement officiel du budget.

Il ajoute que des rencontres ont d'ailleurs eu lieu à ce sujet entre les représentants des deux paliers de gouvernement ces dernières semaines. « [Le dossier] est dans leurs mains maintenant. Nous attendons patiemment pour une réponse », a évoqué M. Lafferty.

André Légaré n'est aucunement surpris par l'attitude du GTNO qui a souvent cette tendance de se rabattre sur le gouvernement fédéral dans ce type de dossier, insiste-t-il. Selon lui, l'école Allain St-Cyr se dirige vers un scénario identique à celui de la phase 1 où un recours juridique de l'Association des parents ayant droit de Yellowknife (APADY) avait été nécessaire en 2005 ainsi que l'implication financière en bout de ligne d'Ottawa.

Il croit même que le GTNO use de stratégie actuellement en attendant une éventuelle poursuite de l'APADY pour ensuite faire pression sur le gouvernement fédéral.

Au moment de mettre sous presse, il n'avait pas été possible de rejoindre la présidente de l'APADY, Yvonne Careen, pour connaître les intentions futures de son organisation suite à l'absence de mesure immédiate dans le budget du gouvernement pour la phase 2 de l'école.

Une chose est sûre. L'APADY pourra compter sur l'appui de la CSF en cas de poursuite contre le GTNO. « On va travailler en collaboration avec nos amis de l'APADY pour faire en sorte que la phase 2 devienne réalité bien avant les hypothèses du gouvernement qui repousse, à toute fin pratique, le tout aux calendes grecques », a indiqué M. Légaré.

Budget Roland

Un premier ministre économe

La taille de l'État diminue, ses investissements augmentent.

Louis Philibert-Morrissette

La fonction publique a subi une cure minceur à la suite des compressions de plus de 100 postes annoncées dans le budget Roland, présenté le jeudi 22 mai. Par contre, les compagnies ont matière à se réjouir, puisque de nombreux investissements ont été mis de l'avant dans les secteurs producteurs de richesse.

Cent onze postes à temps complet seront supprimés par le gouvernement advenant l'adoption intégrale du budget. Au total, plus d'une cinquantaine de fonctionnaires de Yellowknife devront chercher du travail ailleurs. La GRC verra ses effectifs augmenter, car pour étendre la couverture de la GRC à plus de communautés et faire passer les équipes de deux à trois gendarmes, le gouvernement a injecté 1,5 million de dollars.

Moins d'impôt, moins d'employés

Les mises à pied ont été accompagnées de réduction des impôts aux entreprises, qui verront leur fardeau fiscal diminuer de 40 millions pour l'année 2008-2009, selon les projections. La contribution des particuliers devrait quant à elle augmenter de 15 millions. Toutefois, le premier ministre et ministre des Finances Floyd Roland a pris soin de préciser qu'aucune modification d'impôts n'est en cause : « Les impôts des entreprises sont sujets à des variations extrêmes, a dit M. Roland. Elles sont aussi sujettes aux poursuites gagnées ou perdues.»

Néanmoins, le premier ministre a confirmé que le gouvernement des TNO devra trouver un moyen d'augmenter ses revenus d'une somme de 10 millions, un but qu'il a fixé pour l'exercice budgétaire suivant. Cette déclaration s'inscrit dans un contexte d'une chute appréciable des revenus étatiques. Les revenus estimés à 1,23 milliard de dollars ont dégringolé de 58 millions par rapport à l'an passé, soit une baisse de 4,5 %. Le surplus dégagé pour 2008-2009 est de 13 millions, alors même que les dépenses augmentent de 5,5 % dans le cadre de cet exercice budgétaire.

Peu d'argent pour les minorités linguistiques

Le gouvernement a jugé bon d'investir 1,6 million de dollars dans les langues officielles. Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Jackson Lafferty, n'a pu préciser comment ces sommes seront divisées ni dans quel but elles seront employées : « Tout ce que je peux dire maintenant, c'est que nous élaborerons davantage en Chambre, parce qu'il y a plus d'information à ce propos que je n'ai pas avec moi », a dit le ministre responsable des langues officielles.

Budget
Autres textes en pages 8 et 9



Nicolas Bussières

La FMF rabrouée

Le premier ministre des TNO, Floyd Roland, a réagi fortement, le 28 mai, à la récente requête de la Fédération mondiale de la faune (FMF) qui a exigé en début de semaine un moratoire sur l'attribution de permis d'exploitation gazier et pétrolifère dans la mer de Beaufort en attendant que le gouvernement canadien légifère dans le dossier de l'ours polaire. « Cet appel de la FMF s'adresse à un enjeu touchant le Nord. Un groupe basé dans le Sud ne peut pas se permettre d'influencer sur des décisions qui touchent le futur du Nord », a déclaré le premier ministre par voie de communiqué. Ce dernier rappelle que des compagnies comme Imperial Oil et Exxon Mobil ont consenti à investir, l'an dernier, 613 millions $ pour l'exploration de ressources, une contribution fort appréciable pour le développement économique des TNO, selon lui.

Des fissures majeures

Une équipe de scientifiques a encore une fois fait des observations inquiétantes en lien avec le réchauffement planétaire lors d'une récente expédition en Arctique alors qu'elle a découvert un vaste réseau de fissures dans la calotte glaciaire. Ces scientifiques, qui accompagnaient un contingent militaire en patrouille de souveraineté dans la région, ont noté que l'apparition de fissures d'une telle dimension annonce la désintégration de la banquise, autre signe du réchauffement climatique sur la planète. Le chercheur Derek Muller, de l'Université Trent, a été très troublé par ce qu'il a vu. « J'ai été stupéfait de voir ces nouvelles fissures. Cela signifie que la couche de glace se désintègre, les morceaux demeurent encore attachés, comme un casse-tête, mais pourraient commencer à dériver à tout moment », a-t-il commenté à la chaîne britannique BBC.

Tragédie de la mine Giant

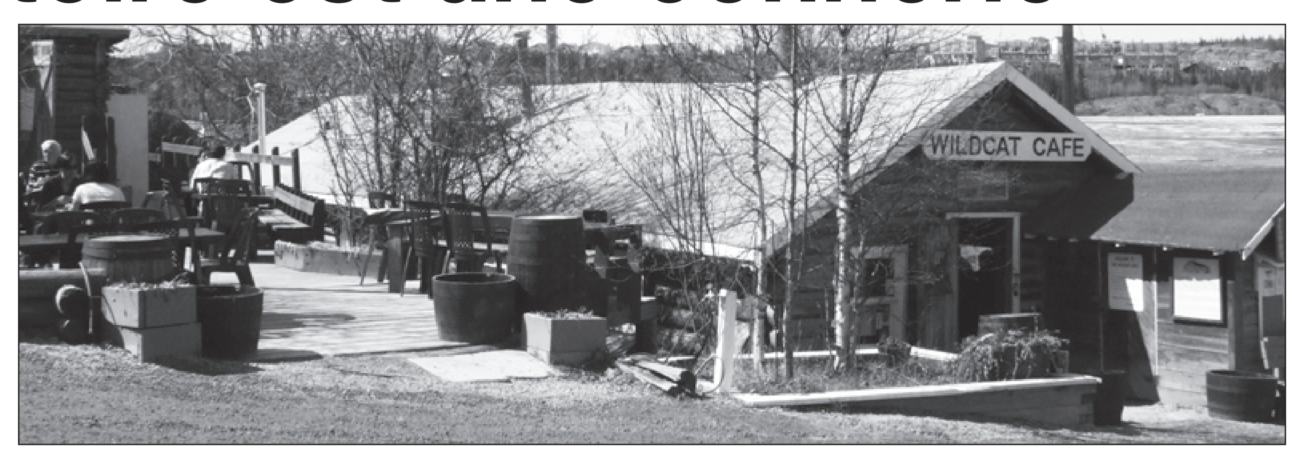
Les familles des neuf victimes de l'attentat à la bombe du 18 septembre 1992 à la mine Giant de Yellowknife entendent bien porter leur cause devant la Cour suprême du Canada, suite à la décision du 22 mai dernier de la Cour d'appel des TNO d'annuler leur droit à une compensation de 10,7 millions $. Ce récent jugement venait ainsi renverser le verdict initial de 2004 de la Cour suprême des TNO. Rappelons que Roger Warren avait été reconnu coupable en 1995 de meurtre au deuxième degré étant du même coup condamné à la prison à perpétuité. Les familles avaient cependant par la suite intenté un recours contre plusieurs intervenants dans le dossier, notamment les propriétaires de la mine, pour leur responsabilité dans cette tragédie.

Semaine du tourisme

La semaine de la promotion du tourisme, qui aura lieu du 2 au 8 juin partout au pays, se voudra une belle occasion aux TNO de sensibiliser ses résidents ainsi que les visiteurs aux attraits et produits de la région, selon le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO). Le Conseil se joint d'ailleurs aux festivités en invitant la population à participer à un concours, en collaboration avec Tourisme TNO, et dont le gagnant se verra offrir une paire de jumelles d'une valeur de 670 $. Les gens peuvent se rendre au www.tourismetno.com dès le 2 juin pour plus d'information. Par ailleurs, le CDÉTNO estime que le tourisme francophone a rapporté un minimum de 696 300 $ à l'économie ténoise en 2007 et prévoit une hausse de 100 000 $ pour la présente année.

« Le » Wildcat Café

« Cette histoire est une connerie »



Le chef Pierre Lepage tourne en dérision la controverse alimentée par quelques membres de la communauté concernant la modification du nom de l'établissement.

Nicolas Bussières

Le chef Pierre Lepage a qualifié de « connerie » la petite controverse soulevée par un journal local et quelques membres de la communauté à propos de la nouvelle appellation du restaurant « Le Wildcat Café ».

En entrevue avec *L'Aquilon*, l'homme d'affaires francophone a paru amusé par toute cette histoire et précisé qu'il n'a aucunement l'intention de revenir sur sa décision d'avoir ajouté le petit mot « Le » dans le nom de cet établissement historique, situé dans la Vieille ville à Yellowknife.

Et bien que sa décision d'ajouter une connotation francophone au Wildcat Café cette année a suscité certaines réactions négatives qui ont été exprimées au conseil municipal dernièrement, Pierre Lepage assure que la Ville ne l'a jamais contacté dans ce dossier.

« Il n'y a personne qui m'a approché avec ça. C'est juste une histoire dans les journaux », a révélé celui qui entame, cet été, la dernière année d'un contrat de deux ans avec la Ville pour la gestion du Wildcat Café.

« Je pense que c'est vraiment une connerie. Je crois qu'il devrait y avoir des choses beaucoup plus importantes à parler que « Le » ou « The » Wildcat Café. J'en reviens pas que des gens perdent du temps à l'Hôtel de ville à décider sur une chose aussi stupide, surtout sans m'en parler », a poursuivi le chef Lepage.

Ce dernier prétend qu'il s'agit d'un changement anodin et qu'il n'a jamais été question, par exemple, de remplacer l'enseigne « The Wildcat Cafe » sur la façade de l'établissement. Seule l'appellation sur les menus et sur les tableaux à l'intérieur et l'extérieur du restaurant fait mention du « Le ». « J'ai pas le droit de toucher à la bâtisse et je toucherais jamais à la bâtisse. C'est un site historique », a déclaré M. Lepage.

Le chef poursuit que l'ajout du « Le » est un clin d'œil à ses racines francophones et constitue une simple continuité d'une formule qu'il utilise pour ses autres restaurants. « Il y a Le Frolic, Le Stock Pot, L'Héritage. C'est la façon que j'opère et c'est un peu comme un *trademark* », a-t-il expliqué.

Dossier clos à la Ville

Ce sont quelques membres au sein du Comité consultatif du Wildcat Café qui ont soulevé le débat de la nouvelle appellation auprès du Comité du patrimoine de la Ville, a indiqué le maire de Yellowknife, Gordon Van Tighem. Les membres réticents ont fait valoir qu'il était inapproprié de toucher au nom d'une icône patrimoniale aussi significative dans l'histoire de Yellowknife.

Le maire certifie que la Ville n'a jamais eu l'intention de donner suite aux démarches de ces membres récalcitrants. Il considère le dossier clos et avise que Pierre Lepage ne doit donc pas s'attendre à recevoir prochainement des directives du conseil municipal dans ce dossier. « Je prévois entrer en contact avec lui, mais seulement pour voir s'il veut un kiosque pour le spectacle aérien », a plaisanté Gordon Van Tighem.

Lui aussi était d'accord pour qualifier l'histoire de tempête dans un verre d'eau.

Malgré tout, Pierre Lepage trouve dommage les préjugés entretenus par certains anglophones dans cette histoire. Il rappelle qu'il a accepté de bonne volonté de prendre en charge ce restaurant, propriété de la Ville, à la dernière minute au printemps 2007, voyant qu'aucun autre restaurateur local n'était intéressé par l'aventure du Wildcat Café pour la saison estivale.

Le « Chef Pierre » en a aussi profité pour lancer une petite flèche à l'équipe éditoriale du journal *Yellowknifer*, qui a récemment remis en question la modification dans le nom du restaurant, s'interrogeant du même coup sur la pertinence d'un tel éditorial. « La façon dont j'opère mon commerce et dont j'en fais la promotion, ça n'a rien à voir avec l'éditeur du journal. Ce sont mes affaires. [...] Ils n'avaient vraiment pas d'autre histoire à mettre ce jour-là », a conclu le restaurateur francophone.

Éditorial

Sans abris... fiscal?

Alain Bessette

Aujourd'hui j'ai décidé de faire un lien entre plusieurs articles qui ne semblent pas avoir rapport l'un à l'autre.: le budget (page2) et la crise du logement à Yellowknife (page 6 et 11).

Dans un cas, un gouvernement cachottier nous demande de le croire sur parole quand il dresse un sombre tableau de ses finances : on n'a qu'à regarder la diminution marquée de près de 40 millions de dollars en impôt sur les sociétés d'une année à l'autre pour se dire que quelque chose cloche dans l'approche budgétaire du gouvernement.

De l'autre, il y a un constat sans équivoque d'une manque de logements à prix abordable dans plusieurs communautés du Nord, notamment à Yellowknife.

Que ce soit dans la capitale ou dans les petites communautés, plusieurs citoyens ont un revenu familial qui ne permet pas de se loger convenablement. Comment une mère célibataire de deux enfants gagnant entre 40 000 et 50 000 dollars par année peut-elle se loger? Elle ne parviendra jamais à obtenir un prêt hypothécaire d'une banque et, si par miracle elle y parvient, elle devra allouer plus de 60% de son revenu à se loger. Son seul recours est alors d'espérer de se faufiler dans la liste d'attente des autorités qui s'occupent du logement social.

Dans le présent budget, le programme de construction de logements abordables du GTNO se voit attribué 17 millions de dollars. Au prix de construction dans le Nord, cette initiative ne contribuera qu'à construire environ une centaine de logements. La fin de la crise du logement est donc pas pour demain.

Il est certain que la solution de cette crise varie d'une communauté à l'autre.

Dans plusieurs petits villages, l'isolement géographique, la difficulté d'obtenir un prêt ou les faibles revenus empêchent souvent les individus de se prendre en main pour se loger et il ne reste que l'intervention du gouvernement.

Dans les centres urbains, c'est souvent la limitation artificielle du développement immobilier par les autorités municipales qui vient bloquer tout espoir de sortir de cette crise.

C'est donc dire que le gouvernement territorial n'a qu'un impact mineur sur la situation du logement même s'il investissait davantage dans la construction domiciliaire. Par contre, il serait intéressant d'obtenir au moins une promesse que toute augmentation des revenus d'imposition des sociétés par rapport aux prévisions, seraient réinvesties dans ce programme important pour les plus démunis.



Photo :Maxence Jaillet

Trois élèves de l'école Boréale se pratiquent à la course en préparation des championnats d'athlétisme qui se dérouleront du 4 au 6 juin à Hay River. Leur entraîneur lors de ces entraînements extrascolaires n'a qu'une devise pour cette discipline très prisée de la compétition. « Des genoux hauts et des bras droits! » ressasse Patrick Poisson.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Nicolas Bussières et Maxence Jaillet et Louis Philibert-Morrissette
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Tourisme

Tout autour de l'aventure

La boucle touristique de la route du Deh Cho se veut nature, différente et attirante.

Maxence Jaillet

Selon un communiqué du GTNO, une enquête a révélé qu'un mouvement de baby-boomers dynamiques et en santé s'approprie les routes avec leur camping-car à la recherche de lieux uniques et excitants à visiter comprenant des activités intéressantes à expérimenter. Le



ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO ne pouvant pas laisser passer cette occasion a lancé un diamant d'un carat évalué à plus de 11 000 $ dans le jackpot d'un concours estival visant à augmenter le trafic touristique sur la route du Deh Cho. C'est ainsi qu'un véritable bijou se cache au centre du circuit touristique reliant le nord de la Colombie-Britannique et de l'Alberta avec les Territoires du Nord-Ouest pour attirer une clientèle prête à en profiter un peu plus.

L'idée du concours est que les touristes se procurent un des 7 500 passeports disponibles dans un centre touristique, puis qu'ils collectionnent les étampes le long de leur périple. Pour êtres admissibles au tirage, il faut envoyer un passeport avec au moins quatre étampes de chaque juridiction. La Colombie-Britannique avec le début de la route de l'Alaska, l'Alberta et la contrée de la rivière de la Paix, les TNO avec les régions autour du Grand lac des Esclaves et la route Liard.

« Nous avons formé un partenariat vers la fin des années 80, avec les industries du tourisme des provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, a rapporté Tom Colosimo, directeur du tourisme et des parcs de la région du Slave Sud à Hay River. Le circuit touristique du Deh Cho représente une belle alternative pour les amoureux d'aventure et pour observer la faune du Nord. C'est une région qui regroupe un peu les mêmes atouts, les mêmes paysages et nous le vendons comme une destination d'évasion. »

Aux TNO, ce sont les bisons, les chutes, les parcs et la ville de Yellowknife qui sont mis en valeur. Cette dernière a bien gagné sa place sur la carte avec sa contribution au concours digne de *La capitale canadienne du diamant* : le gros lot de 11 000 $. « Un très beau partenariat », a commenté M. Colosimo.

Les lieux indiqués sur la carte pour faire valider son passeport correspondent tous à des centres d'information touristiques. Que ce soit celui d'une ville ou d'un parc national, il faut visiter ou tout du moins s'informer pour se faire étamper. Ce qui conduit à la question des heures d'ouverture des kiosques touristiques. « Les bureaux d'information ont des heures de bureau normales avec des pancartes annonçant les heures d'ouverture des week-ends, répond Clint Fraser, le directeur commercialisation de l'association touristique du Nord de la Colombie-Britannique. Le but est d'attirer les touristes et de leur faire découvrir les attraits touristiques de la place. Nous voulons qu'ils restent ou qu'ils allongent le temps de leur séjour autour de ce circuit. Le diamant est un prix fantastique pour attiser l'envie des voyageurs à venir dans nos centres touristiques, ensuite ce sont à nos partenaires de continuer le travail et d'offrir leur meilleur aux touristes. »

D'après ces deux responsables du tourisme, la route Liard qui relient les TNO à la route de l'Alaska est un attrait de plus pour ce circuit touristique. « La route vient d'être rouverte, assure Tom Colossimo, le seul moment où elle devient impraticable est au printemps, mais le reste du temps quand tout a séché elle est superbe. » Pour Clint Fraser, la route Liard est « un attrait pour les aventuriers qui veulent sortir des sentiers battus. »



Photo : Nicolas Bussières

Une quarantaine de manifestants étaient présents aux abords de l'Assemblée législative jeudi dernier. Ceux-ci ont démontré leur mécontentement à propos des coupures dans la fonction publique, qui représentent 2% des effectifs. À gauche : le vice-président du syndicat l'AFPC région du Nord, Jean-François Deslauriers.



Photo : Nicolas Bussières

Les cinq élèves qui représenteront les TNO au niveau national dans le cadre de la Foire Historica ont été connus, le 24 mai dernier, au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles. À gauche, on aperçoit Hailey Verbonac, de la classe d'immersion francophone de 5e-6e année à l'école Sam's d'Inuvik, qui a été sélectionnée pour la qualité de sa présentation sur le légendaire Louis Riel. Les gagnants participeront maintenant à la grande finale nationale qui aura lieu à Victoria au mois de juillet.



Photo : Nicolas Bussières

Anne-Carolyne Binette et Cliff Tuyishime étaient les deux élèves de l'école Allain St-Cyr qui avaient été sélectionnés pour la finale territoriale de la Foire Historica. Même s'ils n'ont pas été choisis pour représenter les TNO au niveau national, la première a reçu le Prix Laurier-Lapierre (passion sur le sujet) pour son projet sur le chemin vers l'or, qu'elle a fait en compagnie de Tia Bridges, alors que le deuxième a remporté le Prix du 400e anniversaire de la Ville de Québec pour son projet sur la Crise d'octobre de 1970.

Marché de l'habitation

Oùsse qu'on couche cette année?

La capitale ténoise possède un marché de l'habitation plus agressif que celui de Whitehorse, mais bien moins tendu que celui d'Iqaluit.

Maxence Jaillet

Trouver un logement à louer à Yellowknife redevient un casse-tête; y acheter une habitation standard peut maintenant s'élever à 320 000 $. La société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) dresse un paysage urbain plutôt maussade des tendances annuelles du marché de l'habitation ténoise avec son rapport annuel publié le 22 mai dernier sur les divers segments des marchés d'habitation des trois capitales du Yukon, des TNO et du Nunavut.

Selon les prévisions étalées dans le document, la force des cours mondiaux des ressources naturelles épaulera la croissance de l'économie des Territoires qui possède néanmoins une tendance à ralentir. L'an passé, l'accroissement naturel de la population malgré un repli du solde migratoire a permis aux TNO d'observer une augmentation démographique modérée. Ces tendances pèsent à leur façon sur la balance du marché de l'habitation comme l'analyse la SCHL dans son rapport. « En 2007, la construction s'est intensifiée à Yellowknife grâce à certains grands chantiers non résidentiels. Elle devrait toutefois ralentir en 2008. En effet, la légère amélioration enregistrée du côté de l'habitation sera neutralisée par un affaiblissement dans la sphère non résidentielle. »

Vendu

L'augmentation de l'offre a atteint des records depuis trois ans sur le marché de la revente des propriétés résidentielles. À en juger la hausse de 4 % du nombre de revente en 2007 pour atteindre un total de 456 transactions, la demande est bien présente aussi. L'analyste des marchés de l'habitation du Nord de la SCHL, Régine Durand concède qu'avec la raréfaction des habitations en construction, la demande sera vraisemblablement tenace au cours de la prochaine année. « Un point intéressant, dit-elle, c'est d'observer la différence entre le prix de vente et le prix des maisons listées. À Yellowknife, une maison se vendait en moyenne 5500 $ de plus qu'annoncée, au troisième trimestre 2004. À la même période en 2007, une maison individuelle se vendait 10 850 $ de plus que listée. C'est dire combien l'offre ne satisfait pas encore la demande. »

Suivant l'analyse de Mme Durand, Yellowknife est sujette à une augmentation prononcée du prix de vente à la fin de chaque année. En 2007, c'est une augmentation de 17 % qui a été observée, et le nombre des maisons dont le prix de vente était supérieur à 300 000 $ est passé de 32 % à 50 % des transactions effectuées. La SCHL prévoit que pour 2008, le prix des maisons augmente de 5 %.

Pas louable

« Le marché locatif restera tendu, ce qui exercera des pressions à la hausse sur les loyers », peut-on lire sur les faits saillants du rapport. Cette tendance est explicable par la piètre croissance des chantiers de construction dirigés vers les collectifs. « En 2007, seulement 20 nouveaux logements collectifs furent bâtis. En 2006, il y en avait 13 de plus, et si l'on regarde en 2003, on peut compter 253 constructions commencées », relate l'analyste de Calgary. Ainsi, l'offre du logement collectif est très faible ces dernières années ce qui résulte inévitablement à un taux d'inoccupation des logements presque nul (1,2 % en octobre 2007). Pour Régine Durand, « Yellowknife est l'un des centres urbains avec le taux d'inoccupation parmi les plus bas au Canada. »

Si l'on regarde les trois capitales nordiques, le prix du loyer ténois se situe entre les deux autres villes suivant un gradient vers l'Est. Par exemple en 2007, un loyer avec deux chambres à coucher coûtait en moyenne 748 $ à Whitehorse, 1364 $ à Yellowknife, pour atteindre 2104 à Iqaluit. La tendance à la hausse ne s'arrêtera pas là pour Yellowknife, avec une augmentation de 36 $ prévue pour 2008.

Sage-femmerie

Respecter les besoins naturels

Trois femmes aux TNO s'assurent que les mamans puissent accoucher le plus naturellement du monde.

Maxence Jaillet

Depuis que le service de sage-femme a été mis en place aux Territoires il y a trois ans, ce sont 51 accouchements qui ont été complétés à Fort Smith. Accompagnées par les services d'une sage-femme, ces mamans ont choisi de donner naissance dans leur communauté plutôt que de séjourner à Yellowknife trois semaines avant leur date d'accouchement pour enfanter à l'hôpital. Cette approche dirigée vers le respect des besoins personnels des femmes enceintes rétablit un lien avec les pratiques ancestrales pratiquées par des femmes initiées au fil des générations.

Photo : Midwifery program

Les femmes ont le choix d'accoucher où elles le souhaitent comme dans la chambre des naissances (ci-haut).

Récemment, l'heure de la pesée avait sonné pour le centre des naissances de Fort Smith. Les deux sages-femmes certifiées de ce programme associé aux services de santé et des services sociaux de Fort Smith ont présenté les résultats de trois années d'existence. Lesley Paulette et Gisela Becker ont rapporté des aboutissements séduisants sur l'évolution des services visant l'humanisation des soins périnatals.

« Au cours de ces trois exercices financiers, l'utilisation du service a considérablement augmenté, a expliqué Lesley Paulette en entrevue. En 2005-2006, 23 femmes sur les 34 mères de Fort Smith qui ont eu un bébé ont utilisé nos services, en 2007 nous avons atteint les 100 % avec les 49 femmes enceintes de l'année. » Sur la liste des services offerts par le programme de sages-femmes des TNO, se retrouvent autre que l'assistance lors de l'accouchement : le suivi prénatal, les soins postnataux de la mère et de l'enfant, et l'aide à l'allaitement. En 2007, ce sont plus de la moitié des 49 femmes suivies qui ont décidé de donner naissance dans la chambre des naissances aménagée à Fort Smith. « Nos résultats sont encourageants pour l'essor de nos pratiques naturelles, c'est exactement la balance idéale que l'on veut atteindre, a ajouté la sage-femme. Nous avons un faible pourcentage de césariennes pour un taux élevé de naissance sans interventions médicales. » Selon Mme Paulette, seulement 11 % des parturitions en cours se sont soldées par un transfert d'urgence à l'hôpital territorial Stanton de Yellowknife pour qu'une césarienne y soit prodiguée. Le taux de césariennes au Canada serait de 26 % d'après elle.

La philosophie

Il y a un peu plus de quinze ans que Fort Smith a perdu son centre de maternité, et à l'instar des autres enfants des TNO, ils naissaient invariablement à l'hôpital de la capitale. Pour le centre des naissances, l'idée est de ne plus interpréter la grossesse comme une démarche médicale, mais de réintégrer l'idée d'une naissance naturelle dans les conditions souhaitées par la future mère.

« Nous voulons honorer la façon dont les mères veulent avoir leurs bébés. Nous respectons qui elles sont et leur prodiguant un modèle de soin qu'elles choisissent », a décrit Mme Paulette avant de préciser que certaines femmes veulent être entourées de plusieurs membres de la famille, d'autres veulent s'accroupir ou accoucher dans un bain. Lesley Paulette assiste des femmes enceintes depuis le début des années 80. Ayant commencé son apprentissage un peu avant les premières régulations canadiennes concernant les sages-femmes, c'est au Texas qu'elle a effectué son premier stage. Certifiée en Alberta depuis 1998, elle a pratiqué à Fort Smith avant la mise en place du programme en 2005. « Il n'y avait pas de législation aux TNO à cette époque, j'assistais les femmes à leur domicile le plus souvent, en dehors du système d'assurance-maladie », explique celle qui a consulté plusieurs sages-femmes autochtones du territoire pour parfaire ses connaissances. Avant même l'ouverture du centre des naissances à Fort Smith, Mme Paulette travaillait avec Gisela Becker formée dans une institution allemande qui diplôme des sages-femmes depuis plus d'un siècle. « Ce sont vraiment les gens de la communauté qui ont fait bouger les choses pour se doter de ce programme », a-t-elle confié.

À Yellowknife, une sage-femme est aussi en fonction pour suivre les femmes qui y résident.

Contrairement à Fort

Langues officielles

Un budget unilingue anglais

La Fédération franco-ténoise fustige la paresse linguistique du gouvernement.

Louis Philibert-Morrissette

Si le budget présenté le jeudi 22 mai a essuyé les critiques des membres de l'assemblée pour les avoir écartés des consultations, les francophones se sont pour leur part insurgés contre la discrimination linguistique renouvelée dont ils se disent victimes, au vu des documents unilingues anglais qui leur ont été remis lors du lancement de la session estivale de l'Assemblée.

«On n'a pas eu accès aux détails du budget, tout était en anglais. Encore une fois, nous sommes des citoyens de deuxième classe», a critiqué Fernand Denault, président de la Fédération franco-ténoise (FFT). Parmi les documents remis aux journalistes lors du huis clos qui a précédé le budget, seul le discours de Floyd K. Roland, d'une vingtaine de pages, était traduit en français. Les quelque 600 pages de faits saillants et les détails du budget n'étaient disponibles que dans la langue de Shakespeare.

Des miettes

Selon M. Denault, éplucher un document tel qu'un budget des TNO est une tâche difficile à laquelle s'ajoute la barrière de la langue. Au-delà de la difficulté à comprendre les données, le discours n'était traduit qu'en partie, peut-on lire dans une lettre ouverte de la FFT publiée dans l'Aquilon cette semaine : «[…] On constatait qu'il y avait une version abrégée disponible de 21 pages au lieu du 60 pages de la version originale», rappelle la Fédération.

À l'autre bout du Canada, dans le sud de l'Ontario, les franco-ontariens défendent leurs droits linguistiques. La cause qui oppose la corporation de développement économique communautaire CALDECH est devenu le nouveau terrain de jeu de la FFT et du gouvernement des TNO dans la bataille pour les droits linguistiques des francophones qu'ils se livrent depuis des années.



Photo : Nicolas Bussières

Le premier minsitre et ministre des Finances, Floyd Rolland

Se battre en Ontario pour gagner aux TNO

C'est le 20 mai qu'ont eu lieu les premiers échanges devant la Cour suprême du Canada. La corporation réclame une adaptation du programme de développement, en rapport avec les besoins des francophones. Le fédéral n'accepte toutefois que de traduire les services en français. Une défaite des francophones dans la cause CALDECH aurait des conséquences directes aux TNO : «Si CALDESH devait perdre au sujet de l'interprétation de l'article 20 de la Charte pour dire que l'égalité de services se résume à une égalité, […] le gouvernement [des TNO] n'aurait pas à étudier ses services pour répondre aux besoins des franco-ténois», explique Me Roger Lepage, l'avocat de la FFT qui plaide dans cette cause.

Le gouvernement des TNO a pris part à cette cause, car elle touche l'interprétation de la constitution et pourrait donc avoir des implications qui vont bien au-delà de l'Ontario. Le président de la FFT estime que la cause initiée par la Fédération en 2000 pourrait elle aussi se rendre aussi loin qu'en Cour suprême, car le jugement Moreau de 2006 n'avait pas tranché la question constitutionnelle. Advenant une victoire de la FFT, des services et des documents – par exemple, le budget – devront être disponibles en français. Selon Me Lepage, cette obligation serait rétroactive à 2006.

Lettre ouverte de la FFT

Nous avons répondu à l'invitation du premier ministre du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et avons assisté jeudi le 22 mai au discours du budget à l'Assemblée législative.

Nous avons été frappés, au retour de notre présence en Cour suprême du Canada la semaine dernière, à quel point le citoyen francophone aux Territoires du Nord-Ouest est traité en citoyen de deuxième classe. La documentation distribuée lors du discours du budget était présentée dans un cahier totalisant une soixantaine de pages. Il n'était pas offert en français au moment de la distribution. En le demandant en français, on constatait qu'il y avait une version abrégée disponible de 21 pages au lieu des 60 pages de la version originale.

Nous présumons qu'il s'agit là pour le gouvernement d'un simple accommodement à rabais ne respectant aucune autre langue officielle que l'anglais devant sa plus haute instance contrairement à ce qu'ordonne la *Loi sur les langues officielles* des TNO, la loi fédérale, et la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Nous constatons une fois de plus l'acharnement de notre gouvernement territorial à nier ses obligations légales au chapitre des droits linguistiques, au niveau des droits de la personne et du respect du citoyen francophone. La Commissaire aux langues qui n'a pas contesté le jugement Moreau en 2006 n'a-t-elle pas l'obligation de veiller à tous les égards à éviter ce genre de discrimination contre nos citoyens?

Nous nous sommes interrogés, après avoir entendu les onze membres de l'assemblée législative formant l'image d'*une opposition*, à savoir si un gouvernement de consensus peut réussir de façon efficace à mener des débats en profondeur et dans le respect des représentants élus du peuple. Et de plus, est-il outillé pour s'assurer de la gouvernance d'une administration efficace des programmes, des communications et des services. Nous avons entendu plus de déclarations de ces représentants à l'effet d'avoir été frustrés de ne pas avoir réellement fait partie intégrante de l'important processus menant au dépôt du budget que le premier ministre et son cabinet ont rendu public.

Le lien est court à faire entre ces interrogations et la difficulté d'un tel gouvernement se proclamant responsable de respecter ses obligations légales. La question mérite qu'on s'y arrête nous semble-t-il. Le simple citoyen pourrait qualifier de grand désordre ce spectacle de politiciens à la gouverne outillés de lois optionnelles et privées de volonté pour les faire respecter.

Fernand Denault
Président, La Fédération franco-ténoise

Budget et emplois

Le budget investit gros pour les PME

Le CDÉTNO est conquis par le budget Roland.

Louis Philibert-Morrisette

Le budget Roland a satisfait pleinement le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) par les mesures favorables aux PME énumérées dans le document.

La somme de 1,4 millions de dollars accordée l'an passé pour le lancement d'entreprises se voit bonifiée par ce gouvernement, qui a jugé bon de faire bondir d'un million les crédits pour cette initiative. Le montant total atteindra donc 2,4 millions de dollars pour l'exercice 2008-2009, si la mesure est adoptée telle par l'Assemblée législative.

Le gouvernement Roland a poursuivi son idylle avec le CDÉTNO grâce à des investissements de 5,4 millions dans l'industrie du tourisme. Le montant se découpe avec une subvention directe de 1,56 millions pour la diversification des produits du tourisme et indirectement, par la mise à la page de l'infrastructure des parcs.

Énergie : un vent de changement

Le CDÉTNO salue aussi l'importance donnée aux énergies renouvelables. 200 000 dollars seront débloqués pour élaborer un modèle de gestion et des études techniques pour l'implantation éventuelle d'éoliennes, dès 2009-2010 : «C'est une nouveauté, un nouveau secteur qui va créer des emplois», a dit la porte-parole Élodie Bedouet pour expliquer cet enthousiasme.

Le premier ministre compte par ailleurs favoriser l'embauche de jeunes pour certains métiers manuels avec une subvention d'appui à l'embauche qui atteint 1,2 millions. Malgré tout, l'organisme qui soutient les travailleurs et les gens d'affaires a affirmé par voie de communiqué que «la coupure de postes dans la fonction publique est également préoccupante» et que le gouvernement devrait travailler de concert avec les employés remerciés de leurs services, afin de faciliter leur placement ailleurs.

Petites annonces

Logement recherché
Jeune professionnelle de 25 ans recherche une chambre meublée ou non, avec un(e) ou plusieurs colocataires 25-35 ans, en centre ville de Yellowknife. Disponible pour le 1er Juin. Contacter: elodiebedouet@hotmail.com

Moteur hors-bord
Moteur Honda 9,9 Hp 4 temps à vendre. Excellente condition. 2002, mais utilisé seulement en 2003 et une partie de 2004. 2400$ ou meilleure offre raisonnable. Alain au (867) 875-4555 (Hay River)

Yellowknife - Recherche logement à louer
Famille de jeunes professionnels recherche une résidence à louer à Yellowknife. Minimum de deux chambres à coucher. Pour juillet 2008. Tel : 875-8808.

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon. Pour nous joindre : Tél. : 873-6603 (Yellowknife) ou 875-0117 (Hay River) ou **aquilon@internorth.com**



Louis Philibert-Morrissette

Inuvik perd son pénitencier

Les compressions de postes annoncées pour le ministère de la Justice se traduisent par la fermeture de la Arctic Tern Facility, ce qui met un point final au gagne-pain d'une trentaine d'employés de la prison pour les jeunes contrevenants. Le gouvernement compte économiser 2,5 millions de dollars annuellement. Le député d'Inuvik, Robert C. McLeod, a affirmé en Chambre le 22 mai qu'il se battrait « bec et ongles pendant les prochaines quatre semaines et demie » afin que le centre poursuive ses activités. Un ingénieur enquête afin de déterminer que faire avec ce bâtiment qui avait coûté 14 millions de dollars lors de sa construction, il y a six ans. Le rapport sera présenté au début du mois prochain.

Limiter les hausses de loyer

Se loger à Yellowknife peut être un véritable casse-tête. Mais au-delà des difficultés à se trouver un logement, la députée de Frame Lake Wendy Bisaro a rappelé à ses collègues vendredi dernier que certains loyers ont été augmentés de 11, voire de 16 % en 2007 et en 2008. C'est pourquoi elle a amené l'idée de mettre en place un bureau d'ombudsman pour réguler les hausses de loyers, qui sont pour l'instant à la discrétion pure et simple des propriétaires. De plus, ces derniers n'ont pas besoin de justifier une augmentation. Selon elle, le drame est palpable depuis que le taux d'inoccupation (1,2 %) a atteint ce bas niveau. Le ministre Lafferty a répondu que le gouvernement avait évalué cette possibilité, mais que les coûts élevés associés à cette mesure ont freiné les ardeurs.

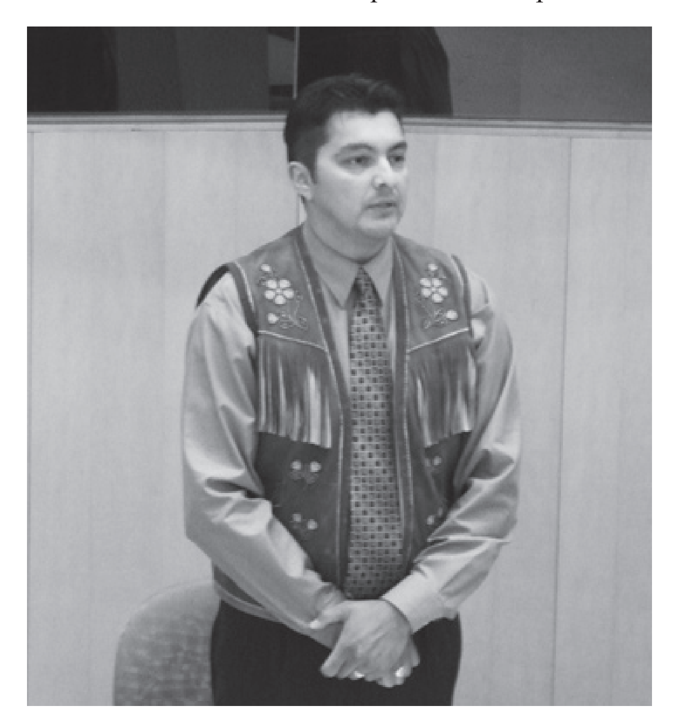


Photo : Nicolas Bussières

Le ministre Jackson Lafferty

Des légumes bien de chez nous

L'augmentation du coût de la vie, et plus spécialement de la nourriture, a été ramenée à l'avant-scène le vendredi 23 mai. Le député de Weledeh, Bob Bromley, a questionné le ministre de l'Industrie Bob McLeod à propos des démarches du gouvernement pour produire plus de nourriture aux TNO même. Le ministre a d'abord fait référence aux potagers jadis entretenus par des familles et à la possibilité de soutenir ce genre d'initiative. M. McLeod a poursuivi en mentionnant que des fonds pourraient être débloqués à travers l'Initiative stratégique des terres ou peut-être même réduire les coûts pour le gouvernement en demandant des services communautaires aux sans-emploi qui reçoivent de l'aide sociale, par exemple.

Le manque d'écoute fait consensus

Dès la fin du discours du budget, jeudi, les députés de l'opposition ont fait front commun pour critiquer vertement la partie solo qu'a menée le gouvernement au cours de l'élaboration de son budget. Ceux-ci lui reprochent de faire la sourde oreille à leurs demandes répétées pour mettre leur grain de sel dans le processus. Glen Abernethy, député du Great Slave, a fait état d'une culture d'exclusion : «Les membres ordinaires ont continuellement demandé de participer au choix des priorités. Nous nous sommes toujours vu refuser la chance [d'y participer] et on nous a dit que nous ne serions pas invités à prendre part au comité stratégique de réinvestissement.» La députée Groenewegen a emboîté le pas en déclarant que les documents déposés auprès du gouvernement avaient été mis en dépôt, à toutes fins pratiques ignorés.



Photo : Nicolas Bussières

La députée de Hay River Sud, Jane Groenewegen, s'est indignée que les députés réguliers n'aient pas été consultés dans la préparation du budget 2008-2009.

Priscilla's Revenge

Un deuxième album qui a gagné en maturité

Le trio de Yellowknife privilégie toujours un style blues avec une touche rock pour ce nouveau disque dont le lancement officiel aura lieu le 31 mai au Elks Hall.

Nicolas Bussières

Le groupe *rock blues* par excellence de Yellowknife, Priscilla's Revenge, lancera son nouvel album ce samedi, 31 mai, au Elks Hall. Selon Norman Glowach, batteur et chanteur du groupe, cette deuxième production en deux ans a beaucoup gagné en maturité.

Que ce soit pour la composition des pièces, l'écriture des paroles ou la sonorité des instruments, le musicien insiste que cette nouvelle production intitulée « Roadworthy » est une coche au-dessus de leur premier album « Built For Speed », qui avait été sorti en avril 2007.


Photo de courtoisie Priscilla's Revenge

Le trio de Yellowknife complété de Greg Nasogaluak (guitare et chant) et Blair Brezinsky (basse et chant) dit avoir beaucoup appris de la production du premier album. « Les arrangements musicaux ont gagné en maturité et sont meilleurs. En général, quand tu regardes la composition des pièces, les paroles, la musique, la progression, le son de la guitare, c'est mieux. Le chant a gagné en maturité aussi. Il y a des extraits sur cet album que je n'aurais pas pu faire sur le précédent album d'un point de vue vocal », a expliqué le chanteur-batteur.

Ce deuxième album, produit encore une fois à Yellowknife de façon indépendante, a aussi été le fruit de longues heures de travail à rechercher le son voulu dans les studios d'enregistrement en février. « Nous avons eu beaucoup de problèmes à essayer de reproduire le son que nous avions dans nos têtes. Ce fut difficile. Plusieurs des chansons, nous avons dû les enregistrer deux ou trois fois dans le but d'obtenir ce que nous recherchions. Donc, ça a pris beaucoup de temps », a concédé Glowach.

Sous les conseils du propriétaire de Stoney Plain Record, la plus importante étiquette indépendante au Canada basée à Edmonton, Priscilla's Revenge a aussi décidé d'innover dans ce nouvel album en présentant trois pièces exclusivement instrumentales. « Holger Peterson [de Stoney Plain Record] nous a recommandé que de jouer des compositions instrumentales était une bonne façon de se faire connaître par le public. Nous avons donc suivi son conseil », a indiqué un Norm Glowach extrêmement fier du résultat final de « Roadworthy ».

Autre changement, ce nouvel album n'a pas donné lieu à autant de collaboration spéciale d'artistes locaux que la précédente production. « Ce nouvel album est complètement le résultat de nous trois. Nous l'avons fait nous-mêmes », a révélé le batteur du groupe. Il précise que la seule collaboration extérieure provient de l'harmoniciste Jim Lawrence, qui a déjà joué de la musique avec Glowach dans les années 1990, dans ce qui est probablement la pièce la plus blues de l'album.

Deux nominations

Priscilla's Revenge a été fondé au début de l'année 2006 dans la capitale ténoise par Norm Glowach et Greg Nasogaluak et un troisième membre qui a quitté les TNO depuis. Blair Brezinsky, un habitant de Yellowknife de longue date, est arrivé en remplacement au cours de l'automne 2006.

Nasogaluak ayant grandi à Tuktoyaktuk et Glowach étant d'origine métisse, le groupe est considéré autochtone et s'est ainsi retrouvé en nomination dans les catégories de « meilleur groupe » et « meilleur album blues » pour l'album « Built For Speed » lors des Canadian Aboriginal Music Awards en 2007.

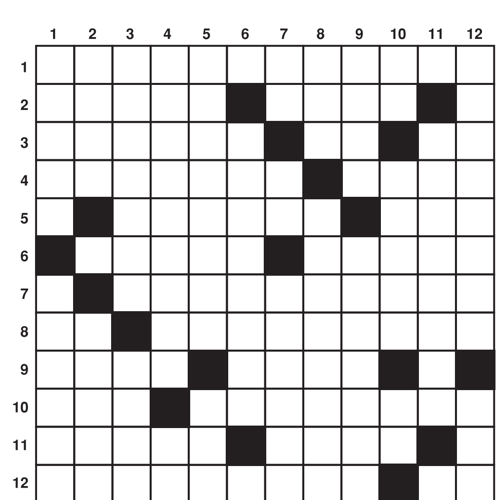
Norm Glowach confie qu'il est très difficile de donner un genre musical précis au groupe. Il explique que la musique est un mélange de blues et de rock&roll dans la même veine que ZZ Top avec des influences de Jimi Hendrix, The Cream ou Stevie Ray Vaughn. « La meilleure description que j'ai entendue provient d'un critique musical de la région de Toronto qui a qualifié notre musique de blues nordique avec une touche rock précambrienne. J'ai trouvé ça intéressant comme description », a-t-il indiqué.

Concernant le lancement de l'album le 31 mai au Elks Club, Glowach promet une bonne variété musicale avec une partie acoustique qui devrait durer autour de 45 minutes, des extraits plus électriques par la suite et des compositions de type rock&roll en fin de soirée pour faire danser l'auditoire. Un guitariste d'Edmonton se déplacera pour l'occasion pour donner plus de profondeur musicale au groupe dans la soirée alors que l'artiste local Diga fera aussi quelques apparitions. Le spectacle devrait commencer autour de 21 h 30.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 13



HORIZONTALEMENT

1- Linge mouillé que l'on utilise pour repasser à la vapeur.
2- Hilarités. – Qui a de gros os.
3- Jules. – Doublée. – Que l'on doit.
4- Qui ment. – Bord d'un bois.
5- Habitent Belgrade. – Choisi.
6- Attiras vers toi. – Résultat d'une action.
7- Restaurant.
8- Ilion. – Excitées.
9- Situation matérielle de quelqu'un. – Arbre du bord des eaux.
10- Trucida. – Statues d'homme.
11- Charançon. – Ville du Cameroun.
12- Réformés, rectifiés. – Richesse.

VERTICALEMENT

1- Petite embarcation servant d'annexe à un bateau. – Costume d'homme; complet.
2- A un penchant pour. – Neige fondante.
3- Pénétrer et engourdir de froid. – Opération boursière.
4- Osèrent. – Richesse.
5- Enzyme. – Solipède.
6- Ce qui sert de base à quelque chose.
7- Lac des Pyrénées. – Gamme. – Cellules femelles.
8- Éculé. – Vifs reproches faits en élevant la voix.
9- Lac d'Italie. – Harpons à plusieurs branches.
10- Déchiffré. – Désobéissance d'un cheval. – Possessif.
11- Toxique.
12- Dépouilles de la queue. – Poisson comestible.

RÉPONSE DU NO 12



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	E	D	E	C	E	S	S	E	U	R
2	R	E	M	E	D	E	■	C	O	T	R	E
3	O	P	I	N	E	■	M	O	R	E	A	S
4	T	E	S	T	■	P	A	R	T	I	E	S
5	E	R	E	■	R	A	M	P	A	N	T	E
6	L	E	■	S	A	R	M	E	N	T	E	R
7	E	■	D	E	P	O	I	N	T	E	■	V
8	■	R	A	M	E	U	T	E	S	■	S	I
9	G	A	T	E	U	S	E	S	■	F	A	R
10	E	L	E	U	S	I	S	■	S	O	F	A
11	N	A	U	S	E	E	■	M	A	R	R	I
12	T	I	R	E	S	■	F	A	S	T	E	S



SEMAINE DU 1ER AU 7 JUIN 2008

BÉLIER
Vous avez l'impression de revivre après beaucoup de complications. Cela vous apporte une grande capacité de mieux apprécier votre existence. Vous êtes sûr de votre capacité de vous dépasser.


Taureau

TAUREAU
La planète Mars fait que vous avez une grande force intérieure face à tout ce qui peut vous arriver. Vous avez besoin de vous réaliser et d'être respecté de votre entourage.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous allez vers des choses peu ordinaires. Vous savez ce qui peut vous rendre heureux. Vous êtes dans une phase de votre vie où tout ce que vous entreprenez peut vous apporter de grandes satisfactions.


Cancer

CANCER
Vous aimez que l'on soit honnête envers vous. Vous savez ce qui est vraiment bénéfique pour vous. Tout peut être très harmonieux.


Lion

LION
La planète Neptune fait que vous voulez être heureux dans tout ce qui concerne vos sentiments. Vous accordez beaucoup d'importance à votre vie à deux.


Vierge

VIERGE
Vous désirez demeurer objectif dans plusieurs situations mais cela n'est pas toujours possible. Vous avez besoin de mieux savoir ce qui se passe autour de vous.

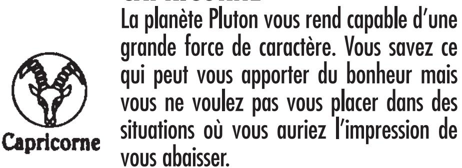
BALANCE
La planète Jupiter vous rend sûr de votre capacité d'action. Vous avez le goût de faire plusieurs choses d'une manière efficace. Cela a beaucoup de valeur à vos yeux.


Scorpion

SCORPION
Soyez très sérieux dans tout ce que vous faites car tout présentement a de l'importance pour vous. Vous allez vers des choses vraiment meilleures.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous vivez beaucoup de silence et vous êtes capable de comprendre les choses avec une grande efficacité. Vous avez plusieurs choses à faire en même temps.


Capricorne

CAPRICORNE
La planète Pluton vous rend capable d'une grande force de caractère. Vous savez ce qui peut vous apporter du bonheur mais vous ne voulez pas vous placer dans des situations où vous auriez l'impression de vous abaisser.


Verseau

VERSEAU
La planète Vénus vous apporte de grandes émotions face à des situations où vous pouvez mieux vous épanouir. Vous aimez que l'on soit près de vous moralement.

POISSONS
Vous êtes dans une période de grandes interrogations. Cela vous fait vous rendre compte par vous-même de l'importance que certaines choses ont dans votre vie.